

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 février 2018

Le 14 février 2018 se sont réunis, à 18h00 à la Mairie de SAINT-MARTIN-D'ABBAT et en nombre prescrit par la loi, les membres du Conseil d'Administration légalement convoqués sous la présidence de Madame Jacqueline LOUVET.

Etaient Présents :

	NOM - Prénom	Présent(e)		NOM - Prénom	Présent(e)
SMA	LOUVET Jacqueline	X	SMA	BICHON Carine	X
GY	MAGNIN Chrystèle	X	GY	CALLEGARI Isabelle	X
SMA	BARNOUX Damien	X	SMA	PARMENTIER Lucie	AE
GY	SCHEEPERS Annick	X	SMA	PELOILLE Laurent	AE
GY	THUILLIER Philippe	X	GY	PERONNET Mireille	X
SMA	TURPIN Joël	X	GY	VOISE Yannick	X

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Installation de la Commission Administrative
- Élection du Président
- Élection du Vice-Président
- Délibérations
- Questions diverses

Secrétaires de séance : Mme Annick SCHEEPERS et M. Damien BARNOUX

Madame Jacqueline LOUVET, Présidente du SIRIS ouvre la séance du conseil d'administration à 18h04. Elle expose brièvement son ressenti et son point de vue sur la situation du SIRIS depuis son élection en avril 2014.

1. Installation de la Commission Administrative

Suite à la modification intervenue au sein du Conseil Municipal de Saint Martin d'Abbat par délibération du 23 janvier 2018, le conseil d'administration du SIRIS est constitué comme suit :

Pour Saint Martin d'Abbat :

Membres Titulaires :

M. Joël TURPIN
M. Damien BARNOUX
Mme Carine BICHON

Membres Suppléants :

Mme Lucie PARMENTIER
M. Laurent PELLOILE
Mme Pascale GIRARD

Pour Germigny des Prés, pas de changement depuis le 11 avril 2014 :

Membres Titulaires :

M. Philippe THUILLIER
Mme Chrystèle MAGNIN
Mme Annick SCHEEPERS

Membres Suppléants :

Mme Isabelle CALLEGARI
Mme Mireille PERONNET
M. Yannick VOISE

2. Élection du Président (délibération 2018.01) :

Monsieur Joël TURPIN, doyen d'âge fait procéder à l'élection du Président.

Personne (s) se présentant en tant que Président : M. Joël TURPIN

Premier tour : 6 votants

Dépouillement par Mme Mireille PERONNET

Bulletins : 6

- 5 bulletins : M. Joël TURPIN
- 1 bulletin : blanc

M. Joël TURPIN est élu Président.

3. Élection du Vice-Président (délibération 2018.01) :

Le Président prend la présidence de la séance et fait procéder à l'élection du Vice-Président.

Personne (s) se présentant en tant que Vice-Président : Mme Chrystèle MAGNIN

Premier tour : 6 votants

Dépouillement par M. Yannick VOISE

Bulletins : 6

- 5 bulletins : Mme Chrystèle MAGNIN
- 1 bulletin : blanc

Mme Chrystèle MAGNIN est élue Vice-Présidente.

M. Joël TURPIN demande à l'assemblée de ne pas avoir d'indemnités de fonction et se renseignera pour la faisabilité. Concernant l'indemnité de la Vice-présidente, celle-ci est maintenue. L'assemblée approuve cette décision.

M. Joël TURPIN souhaite mettre en place plusieurs commissions afin de faciliter la gestion du SIRIS :

1. Commission Relation Éducation Nationale et Rythmes Scolaires :

Mmes Mireille PERONNET, Carine BICHON, Annick SCHEEPERS, Lucie PARMENTIER et M. Joël TURPIN.

2. Commission Bâtiments et Équipements :

Mme Carine BICHON et Mrs Yannick VOISE, Damien BARNOUX, Laurent PELOILLE.

3. Commission Personnels SIRIS :

Mmes Chrystèle MAGNIN, Lucie PARMENTIER et Mrs Joël TURPIN, Philippe THUILLIER.

4. Commission Cantine & Garderie :

Mmes Carine BICHON, Chrystèle MAGNIN, Pascale GIRARD, Isabelle CALLEGARI, Mireille PERONNET, ainsi que des agents référents volontaires.

5. Commission Finances :

Mme Annick SCHEEPERS et Mrs Philippe THUILLIER, Joël TURPIN, Damien BARNOUX.

4. Délibérations :

- **Délibération 2018-02** : mise en place d'un nouveau régime indemnitaire à partir du 1er janvier 2018 (le RIFSEEP), validé par le Centre de Gestion en décembre 2017. Il se caractérise par l'indemnité Fonction de Sujétion et d'Expertise (IFSE) basée sur les compétences avec une part fixe et une part variable versée mensuellement et un

Complément Indemnitaire Annuel (CIA) basé sur la manière de servir, part variable versée annuellement. Il est versé aux stagiaires, titulaires et contractuels avec une ancienneté supérieure à 6 mois, proratisé au temps de travail et sous conditions en cas de maladie.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

Les entretiens individuels 2017 du personnel sont en cours de réalisation par Mme Chrystèle MAGNIN.

- **Délibération 2018.03** : Adhésion au CNAS pour les agents contractuels à partir d'un an d'ancienneté dans la collectivité.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

- **Délibération 2018.04** : Classe découverte 2018 : une subvention de 6 000 € sera allouée ainsi que l'autorisation des 2 ATSEM à participer à ce voyage, leur prime restant à définir.

Vote : 6	Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 6
----------	------------	----------------	----------

5. Questions diverses :

- M. Joël TURPIN demande à Mme Louvet pourquoi les documents administratifs concernant la vente du véhicule, n'ont pas été envoyés en préfecture. A ce jour, la carte grise du véhicule est toujours au nom du Siris. Une régularisation sera faite.
- Pour la facture du spectacle de l'école de décembre 2017, celle-ci sera réglée sur le compte de l'école mais n'impactera pas la dotation de 2018.
- Intervenant musical : Mireille PERONNET se charge de se renseigner auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully sur le coût de cette prestation. Sera comparée cette solution à celle proposée par M. Frédéric LAVAL, de faire intervenir le CMR (Centre Musicaux Ruraux).
- Piscine de Châteauneuf sur Loire : en raison des travaux de rénovation de la piscine prévus à partir de septembre 2018, il est décidé que les élèves ne bénéficieront pas de la natation vu le trajet supplémentaire qui occasionne beaucoup de temps pour accéder à d'autres centres aquatiques.
- Une Commission Finances est planifiée le 28 février à 18h à la mairie de Saint Martin d'Abbat

La prochaine commission administrative aura lieu le 5 mars 2018 à 19h30 dans la salle du conseil de Germigny des Prés.

Fin de la Séance : 19h50

Fait à Saint-Martin d'Abbat, le 14 février 2018

Le Président, Joël TURPIN

